

Maître d'ouvrage :

Commune de BELMONT - TRAMONET  
Mairie  
680 Route du Village  
73 330 BELMONT-TRAMONET  
Tel : 04 76 32 80 00 - Fax 04 76 37 26 64  
Courriel : mairie@belmont-tramonet.fr

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES  
LOT 07 - SIGNALÉTIQUE**

Objet de la consultation :

Marché public de travaux pour la  
**RESTAURATION INTERIEURE DE L'ÉGLISE  
DE BELMONT-TRAMONET (73)**

Maître d'œuvre :

SARL d'Architecture D'AR JHIL  
2bis place de la Liberté – 73 330 LE PONT DE BEAUVOISIN  
tel: 04 76 32 71 62 – fax: 09 72 29 52 49 – courriel: agence@darjhil.eu

## 1 CLAUSES GÉNÉRALES PROPRES AU LOT

### 01.01 - Qualité des matériaux

Tous les matériaux utilisés seront neufs, de premier choix et sans défauts.

Tous les matériels, équipements et accessoires neufs devront avoir le certificat de conformité aux Normes Françaises.

### 01.04 - Garantie du matériel

Le matériel, tel qu'il est spécifié, devra donner le maximum de sécurité, pour un service continu de 24 heures par jour et de 365 jours par an.

Tout le matériel qui aura été livré sera garanti pendant un ou dix ans suivant spécifications à dater de la mise en service après réception. Cette garantie portera sur tous les défauts visibles ou non des matériaux employés, contre tous les vices de construction ou de conception et sur le bon fonctionnement de l'installation.

La responsabilité de l'entrepreneur couvrira également, et dans les mêmes conditions, toutes les fournitures qu'il soustraitera.

L'entretien du matériel et des installations faisant partie du présent lot sera assuré par l'entreprise pendant la totalité de la période garantie, qui est d'une durée de 1 an et prend effet à la date de la réception.

Toutefois les incidents ayant pour cause les négligences des utilisateurs ou l'usure normale du matériel ne mettent pas en cause la responsabilité de l'entreprise.

Afin que la mise au courant du personnel puisse se faire normalement, l'entrepreneur mettra à disposition de l'utilisateur le personnel nécessaire pour fournir les explications utiles à la conduite et à l'entretien de l'ensemble des installations et ce, jusqu'à pleine et entière satisfaction du Maître de l'Ouvrage, confirmée par écrit.

## 2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

### 06.01 RÉSINE GRAVILLONNÉE

Description :

Fourniture et mise en œuvre d'une résine gravillonnée sur le béton. Compris fourniture et mise en œuvre d'une couche d'accrochage. Coloris à définir selon échantillons présentés par l'entreprise (3 minimum). Granulat de dimensions variables selon la partie d'ouvrage concernée.

Localisation : sols

Prix : m<sup>2</sup>

### 06.02 PEINTURE BLANCHE

Description :

Réalisation de la peinture blanche des contre-marches de l'escalier avec la peinture utilisée pour le marquage routier.

Localisation : façades

Prix : m<sup>2</sup>